

M2 Droit de l'entreprise : Droit de l'entreprise et du patrimoine professionnel										
Semestre 3	Crédits					Type	Examens session 1		Examens session 2	
	CM	Coeff	TD	Coeff	26		Nature	Durée	Nature	Durée
UE SAUVEGARDE DES STRUCTURES					5					
DROIT APPROFONDI DE LA PREVENTION ET DU TRAITEMENT DES DIFFICULTES	20				5	OBLIGATOIRE	Ecrit	2h		Grand oral
UE MAITRISE DES OUTILS COMPTABLES ET FINANCIERS					6					
COMPREHENSION DES DOCUMENTS COMPTABLES ET INITIATION A L'ANALYSE FINANCIERE	20				4	OBLIGATOIRE	Ecrit	2h		Grand oral
CONTRATS COMMERCIAUX	8		10		2	OBLIGATOIRE	Grand oral			Grand oral
UE MAITRISE DE LA RELATION DE TRAVAIL					8					
DROIT DU TRAVAIL	18				4	OBLIGATOIRE	Oral			Oral
GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	18				4	OBLIGATOIRE	CC			Grand oral
UE TECHNIQUES JURIDIQUES APPLIQUEES A LA GESTION DE L'ENTREPRISE MODULE 1					7					
DROIT FISCAL DES ENTREPRISES	20				4	OBLIGATOIRE	Ecrit	2h		Grand oral
DROIT DE LA DEMATERIALISATION DES ECHANGES	15				3	OBLIGATOIRE	Oral			Oral

ORAL OU ECRIT : si moins de 40 inscrits à la matière, l'examen se déroulera sous la forme d'un oral sinon il prendra la forme d'un écrit dont la durée est précisée dans les MCCC

Semestre 4	CM	TD	34	Type	Examens session 1		Examens session 2	
					Nature	Durée	Nature	Durée

UE APTITUDE A COMMUNIQUER	10
---------------------------	----

NOTE DE SYNTHESE			15	3	OBLIGATOIRE	Ecrit	3h	Grand oral
TECHNIQUES DE COMMUNICATION ORALE EN ENTREPRISE			14	3	OBLIGATOIRE	CC		Grand oral
LANGUE VIVANTE : ANGLAIS DES AFFAIRES			26	4	OBLIGATOIRE	CC		

UE TECHNIQUES JURIDIQUES APPLIQUEES A LA GESTION DE L'ENTREPRISE MODULE 2	12
---	----

DROIT APPROFONDI DES GROUPEMENTS ET DES SOCIETES	30			6	OBLIGATOIRE	Ecrit	3h	Grand oral
DROIT DU DEVELOPPEMENT DURABLE APPLIQUE AUX ENTREPRISES	20			4	OBLIGATOIRE	CC		Grand oral
ELABORATION DES PLANS DE CONTINUATION ET EXAMEN DES PLANS DE CESSION EN DROIT DES PROCEDURES COLLECTIVES	15			2	OBLIGATOIRE	Ecrit	2h	Grand oral

UE DECOUVERTE DE L'ENTREPRISE	12
-------------------------------	----

STAGE				12	CHOISIR 1 MATIERE	Soutenance	Note conservée
MÉMOIRE DE RECHERCHE						Soutenance	Note conservée

Grand oral : L'étudiant répondra aux questions d'un jury composé d'au moins trois enseignants de la formation. Au cours de l'épreuve, d'une durée de 30 à 45 minutes, les membres du jury poseront à l'étudiant des questions portant sur les matières dans lesquelles l'étudiant n'a pas obtenu la moyenne.

ORAL OU ECRIT : si moins de 40 inscrits à la matière, l'examen se déroulera sous la forme d'un oral sinon il prendra la forme d'un écrit dont la durée est précisée dans les MCCC